

Règlement Globalring – 2026

Table des matières :

I. Préface

II. L'homme d'attaque

III. Prescriptions

1. Présentation
2. Position générale pour tous les exercices
3. Ordre de rappel à la fin des exercices
4. Prescriptions générales

IV. Exercices d'obéissance

1. Marche au pied sans laisse
2. Absence du conducteur
 - Envoi en avant
 - Positions
 - Refus d'appâts
 - Apporter un objet
 - Recherche et rapport d'un petit bois

V. Sauts

1. Palissade
2. Saut en longueur
3. Haie

VI. Exercices de mordant :

Attaque frontale avec bâton

Attaque frontale avec accessoire

Attaque en fuite avec coups de feu

Attaque en fuite interrompue

Recherche et accompagnement

Défense du conducteur

Garde d'un objet

VII. Tableau des points

I. Préface

La version néerlandophone du Globalring-NVBK reste toujours la SEULE VERSION VALABLE en cas de protestation, plainte, discussion ou contestation. Toutes les traductions qui en découlent seront subordonnées à la version néerlandaise.

La commission Globalring-NVBK est composée de :

- Germain Pauwels (président NVBK)**
- Francis Lemmens (secrétaire Globalring)**
- Bart Bocken (coordinateur général)**
- Filippo Rocchi (responsable des hommes d’attaque)**
- Standa Dolézal (adjoint responsable des hommes d’attaque)**
- Humphrey Ploeg (responsable des juges)**
- Dominic Heeze (coordinateur Pays-Bas)**
- Miloslav Fohl (coordinateur CZ)**
- Francois Demeure (membre de la commission)**

II. L'Homme D'attaque

1. L'homme d'attaque exécute les exercices tels qu'imposés par les juges (selon la catégorie). Étant donné que son rôle est de permettre au juge d'évaluer correctement la qualité des chiens, l'homme d'attaque doit se placer en opposition avec le chien.

2. Le costume de protection DOIT être équipé de pièces de morsure en jute sur les deux bras et les deux jambes. On peut utiliser des pièces courtes ou longues :

Les pièces en jute courtes arrivent :

- aux bras : jusqu'aux coudes
- aux jambes : jusqu'aux genoux

Les pièces en jute longues arrivent :

- aux bras : jusqu'aux biceps
- aux jambes : au-dessus des genoux

3. L'homme d'attaque travaillera pour chaque chien de manière sportive et identique.

4. Le rôle de l'homme d'attaque en Globalring est décrit dans le

« Règlement pour les hommes d'attaque Globalring » (Rules for decoys).

5. Les hommes d'attaque s'abstiendront de toute forme de commentaire envers le public autour du terrain. Ils ne donneront leur avis que si les juges le leur demandent.

6. Chaque homme/femme d'attaque travaillera pour chaque chien de manière équitable.

7. L'homme d'attaque doit se conformer à huit règles d'or :

– Il travaillera toujours **IMPARTIALEMENT**.

– Il ne causera **JAMAIS**, de quelque manière que ce soit, de douleur physique au chien.

– Les hommes d'attaque doivent connaître leur règlement à fond ; une connaissance insuffisante peut entraîner leur exclusion par les juges.

– Les hommes d'attaque ne s'opposeront pas aux juges pendant la compétition.

– Lors de l'explication du programme ou du passage du chien blanc, il doit y avoir une entente saine entre juges et hommes d'attaque. Avec le commissaire de ring et le secrétaire, ils forment une équipe soudée sur le terrain et représentent des personnes officielles reconnues par le NVBK.

– Il se comportera comme s'il ne portait pas de costume, sera vif, rusé et menaçant lorsque nécessaire.

– Il évitera le chien partout où le règlement le permet.

8. Les juges accorderont toujours le bénéfice au chien lorsqu'une faute du côté de l'homme d'attaque constitue une violation du règlement (p. ex. absence des 2 secondes à la garde, chute sur le chien pendant l'attaque en fuite...).

9. Les hommes d'attaque porteront toujours des gants de protection lors des compétitions officielles NVBK — notre assurance les y OBLIGE.

10. Les hommes d'attaque n'utiliseront aucune technique provenant d'un autre programme, telles que : esquiver un chien dans une attaque, crier sans que les juges l'imposent, ou travailler avec les baguettes de manière non autorisée.

11. L'homme d'attaque ne doit en principe pas toucher le chien avec les baguettes (bambou), mais travailler le long du corps.

- 12.** S'il utilise un pistolet, il devra tirer sous un angle de 45°.
- 13.** L'homme d'attaque ne peut parler au chien que si les juges le lui ordonnent — par exemple lors de la garde d'un objet ou de la défense.
- 14.** Si un liquide est utilisé, seule l'eau est autorisée.
- 15.** La catégorie 1 peut être assurée par un seul homme d'attaque.
- 16.** À partir de la catégorie 2, il est recommandé d'en utiliser deux.
- 17.** La sélection des hommes d'attaque est effectuée dans chaque pays participant selon les règles du Globalring.
- 18.** Des brevets sont régulièrement organisés pour les candidats hommes/femmes d'attaque, tant au niveau national qu'international.
- 19.** Voici la procédure de candidature :
- La candidature peut être introduite soit auprès du secrétaire du Globalring, soit directement auprès du responsable des hommes d'attaque ou de son adjoint.
 - Depuis **2026, Filippo Rocchi (B)** est le responsable des hommes d'attaque et **Standa Dolézal (CZ)** est son adjoint.
 - Les responsables établissent un planning permettant au candidat homme/femme d'attaque de passer, au moment opportun :
 - l'épreuve théorique
 - l'épreuve physique
 - l'examen pratique
 - Après une évaluation positive et au **moins 3 rapports de compétition favorables**, il est possible d'obtenir un brevet lors d'une compétition officielle.
- 20.** Le club organisateur doit payer un montant forfaitaire de **20 euros (par homme/femme d'attaque)** pour chaque homme/femme d'attaque en service durant la compétition.

IMPORTANT :

Les hommes/femmes d'attaque exécuteront toujours le travail imposé par les juges.

Sinon, les juges peuvent accorder une dernière chance après un avertissement.

Si la même faute se reproduit, les juges procéderont au remplacement de l'homme/femme d'attaque concerné(e).

Un rapport négatif sera alors transmis au secrétariat du NVBK, ce qui aura des conséquences sur la sélection de cette personne pour un championnat.

III. Prescriptions.

1. Présentation

1.1 Le conducteur entre sur le terrain avec son chien à l'invitation du commissaire de ring.

1.2 À l'entrée du terrain, il remet sa laisse et son carnet de travail au commissaire de ring.

1.3 Le commissaire vérifie si le chien porte encore des ficelles, élastiques, colliers antipuces ou tout autre dispositif. Ensuite, le conducteur se rend auprès des juges.

1.4 Il se présente au(x) juge(s).

1.5 Il communique les hauteurs et longueurs choisies pour les sauts, et précise clairement s'il effectuera le rappel à la voix ou au sifflet.

1.6 À partir de la catégorie 2, un petit bois lui est remis. Il doit immédiatement le ranger hors de la vue du chien.

1.7 Le conducteur de catégorie 3 procède également à un tirage au sort pour déterminer l'ordre de l'attaque interrompue.

Il peut choisir une enveloppe ou indiquer une option — il ne connaîtra l'ordre des attaques en fuite qu'au moment précis de l'exercice.

1.8 Si le chien est présenté par un autre conducteur, ce nouveau conducteur doit également être membre du NVBK.

3. Position générale pour les exercices

2.1 Le conducteur se met à la disposition du commissaire de ring.

2.2 Le commissaire explique pour chaque exercice le trajet complet ou la nature de l'exercice, puis conduit le conducteur au faux départ.

2.3 Au faux départ, la préparation est autorisée.

Le conducteur dispose de 30 secondes pour préparer son chien.

2.4 Après communication visuelle (clin d'œil, signe de tête), le juge donne le signal sonore pour se rendre au véritable point de départ, situé exactement 3 mètres plus loin et clairement indiqué.

2.5 Au point de départ, quelques secondes sont disponibles pour se préparer à commencer l'exercice.

2.6 Dès que le juge donne le signal de départ, le conducteur peut encore donner 2 ordres maximum à son chien (ex. : « *Duck, au pied* »).

Chaque ordre supplémentaire sera comptabilisé comme ordre supplémentaire (-1).

3. Ordres pour le retour en fin d'exercice

3.1 Chaque ordre de rappel peut être donné à la voix ou au sifflet, comme annoncé lors de la présentation. S'il ne respecte pas son choix, il peut perdre des points en attitude générale.

3.2 Que ce soit à la voix ou au sifflet, les ordres doivent être brefs et clairs.

Un ordre double ou incohérent est pénalisé comme ordre supplémentaire.

3.3 Un seul ordre de retour est autorisé.

Si le chien est récalcitrant, nécessite plusieurs ordres pour revenir, ou ne lâche pas après 5 secondes, les juges sont libres d'enlever des points d'attitude générale en plus des 10 points de retour.

3.4 Un deuxième ordre occasionne automatiquement une pénalité de **-5 points**.

3.5 Si, lors d'une attaque suivante, le chien adopte le même comportement (ne lâche pas, revient tardivement, plusieurs rappels), les juges peuvent décider d'arrêter la prestation pour manque de contrôle. L'équipe conserve les points obtenus jusque-là mais doit quitter le terrain.

3.6 Le chien dispose de 30 secondes pour revenir au pied du conducteur ; sinon, les points de retour sont perdus.

3.7 En catégorie 1, le conducteur a le droit d'appeler son chien directement chez l'homme d'attaque.

Le conducteur va donc chercher son chien auprès de l'homme d'attaque.

Cette méthode doit être annoncée lors de la présentation du conducteur et de son chien auprès des juges. Ainsi, les chiens provenant de l'IPO ont également la possibilité de participer au Globalring.

3.8 Si le chien revient malgré tout vers son maître, au lieu d'effectuer une garde comme annoncé lors de la présentation, il perd les points du retour (-10).

3.9 Si le conducteur n'attend pas le signal de fin donné par le(s) juge(s), ou s'il touche ou parle déjà à son chien avant ce signal, il perd **4 points (-4)**.

4. Prescriptions générales

4.1 Si les juges estiment que l'exécution d'un exercice est insuffisante, ils peuvent appliquer une pénalité d'attitude générale, pouvant aller jusqu'à **10 %** du total de points de cet exercice.

4.2 Les juges réagiront de la même façon en cas de mauvais comportement du conducteur avant, pendant ou après son parcours.

4.3 Toute intervention du conducteur durant le parcours — sauf pour signaler un problème de confort du chien — est interdite et peut, en cas de répétition, entraîner l'exclusion de la compétition.

4.4 Les pénalités d'attitude générale sont déduites du total obtenu par le conducteur ; une colonne spécifique est prévue à cet effet sur la feuille de pointage.

En cas de faute grave, les juges peuvent exclure un participant et rédiger un rapport circonstancié destiné au Conseil d'Administration du NVBK, qui statuera via les canaux officiels sur une sanction appropriée.

4.5 À partir de la saison 2017, un chien qui mord régulièrement au-dessus, en dessous ou à côté des zones en jute peut être pénalisé de **maximum 10 %** des points de l'exercice.

En cas d'incident isolé, aucune pénalité ne sera appliquée.

4.6 Lors d'une compétition officielle ou d'un championnat, les juges attendront **2 minutes** si un conducteur n'arrive pas à temps au commissaire de ring.

S'il n'est toujours pas présent après ces 2 minutes, **5 points d'attitude générale** seront retirés.

4.7 Si un conducteur arrive en retard mais en a averti l'organisation, il sera autorisé à concourir en dernier dans sa catégorie.

S'il n'a pas prévenu, il pourra encore participer, mais les points ne compteront pas pour la sélection à l'IK.

4.8 Si le chien urine sur le terrain : **-2 points**.

4.9 Si le chien défèque sur le terrain : **-5 points**.

4.10 Le conducteur doit être membre du NVBK.

4.11 En Belgique, ils doivent être membres d'un club NVBK belge.

4.12 Les étrangers (non Belges) doivent devenir membres du club virtuel GMI (Globalring Member Individual)

et souscrire une assurance dans leur pays d'origine.

– GMI pour tous les étrangers sans coordinateur

– GMI Pays-Bas

– GMI République tchèque

– GMI Allemagne

Cotisation annuelle au GMI : **20 euros**

4.13 Si un pays étranger compte au moins 5 membres officiels, ils peuvent élire un coordinateur et obtenir un numéro GMI national.

À partir de ce moment, leur coordinateur siège au comité Globalring.

4.14 Chaque conducteur doit être en possession d'un carnet de travail délivré par le secrétariat du NVBK à Temse.

Ce carnet peut être facilement demandé via le site :

www.nvbk.org, puis cliquer sur "aanvraag werkboekje".

N'oubliez pas d'envoyer une photo numérique de votre chien, et après paiement, le carnet vous sera envoyé par la poste.

4.15 Les non-Belges ainsi que les conducteurs avec des chiens sans pedigree peuvent également demander un carnet de travail auprès du NVBK.

4.16 Toutes les races sont admises.

4.17 Les chiens doivent avoir au minimum 12 mois.

4.18 Depuis le 1er janvier 2015, le carnet de travail et l'assurance sont OBLIGATOIRES pour participer au Globalring.

4.19 Les clubs belges paient **75 euros** de cotisation annuelle au NVBK + **6 euros par membre** pour l'assurance ARENA.

4.20 Les chiens sans pedigree sont également les bienvenus, ainsi que les chiens avec pedigree provenant d'une autre fédération.

4.21 Catégories au sein du Globalring :

Pour commencer à jouer, le chien doit avoir atteint l'âge minimum de 1 an.

Avant de pouvoir évoluer en catégorie 3, le chien doit avoir réalisé :

– en cat. 1 : **au moins 2 fois 160 points sur 200**

– en cat. 2 : **au moins 2 fois 240 points sur 300**

4.22 Le conducteur peut rester aussi longtemps qu'il le souhaite dans la même catégorie.

4.23 Le conducteur ne peut participer qu'une seule fois à un championnat (national ou international) dans la même catégorie, afin d'éviter une concurrence déloyale.

4.24 Tant qu'un participant en catégorie 3 n'a pas atteint les 300 points, il peut réinscrire son chien en catégorie 2.

Cela n'est possible qu'après maximum 2 concours dans la catégorie supérieure.

L'intention n'est pas de jouer plusieurs concours dans une catégorie plus élevée pour ensuite redescendre dans une catégorie plus facile afin de faciliter la sélection pour l'IK.

4.25 Un chien de ring peut débiter en Globalring dans la catégorie qu'il joue déjà dans son pays.

4.26 Un chien de ring qui participe à son championnat national dans la catégorie la plus haute (chez nous : cat. 1) doit commencer directement en catégorie 3 du Globalring.

Cependant, le comité peut analyser le carnet de travail ainsi que les résultats obtenus dans le travail en ring, et décider que le chien serait éventuellement mieux en cat. 2.

Dans ce cas, il/elle ne pourra monter en catégorie 3 qu'après 2 concours positifs en cat. 2.

5. Organisation d'un concours officiel :

5.1 Les clubs souhaitant organiser un concours doivent porter le plus grand soin aux préparatifs et ne négliger aucun détail.

Ils doivent faire de la publicité, dans la mesure du possible, avec l'aide du secrétaire/coordonateur international, afin d'attirer également des participants étrangers.

5.2 Le calendrier des concours pour une saison est établi lors de l'assemblée générale de l'année précédente,

à savoir le premier samedi de décembre, au siège du NVBK à Temse.

5.3 Des concours peuvent encore être ajoutés par la suite, mais uniquement avec l'accord du président Germain Pauwels.

5.4 Ce même jour est également décidée la désignation du pays organisateur du Championnat International de la saison suivante.

5.5 Le club organisateur doit être en mesure de payer les indemnités pour les hommes d'attaque, les juges, ainsi que la taxe à reverser au NVBK :

– **20 euros** par concours au NVBK

– **20 euros** par homme d'attaque

– **25 euros** par juge

5.6 Le club organisateur veillera à ce que le public dispose d'un endroit adéquat pour s'abriter en cas de mauvais temps, tout en conservant une vue correcte sur le concours.

Le club fournira des boissons chaudes et froides, ainsi que des snacks et/ou repas à midi ou durant toute la journée.

Il n'est pas souhaitable que les participants doivent se rendre ailleurs pour manger ou boire.

Le club organisateur prévoit également des sanitaires propres, pour hommes et femmes, de préférence accessibles aux personnes moins valides ou à mobilité réduite.

5.7 Si un club fait appel à des juges ou hommes d'attaque étrangers, il doit leur fournir un hébergement correct (hôtel ou motel) ainsi que nourriture et boissons.

Si cela n'est pas possible, le club organisateur doit payer un forfait minimum de 75 euros par juge ou homme d'attaque pour financer leur logement.

5.8 Si, pour quelque raison que ce soit, le concours doit être annulé, le club organisateur doit prévenir tous les conducteurs, hommes d'attaque et juges au moins 14 jours à l'avance.

L'inverse est également vrai : si un juge ou un homme d'attaque ne peut être présent, il/elle doit également prévenir minimum 14 jours à l'avance.

5.9 Le club organisateur met à disposition des juges un secrétariat.

Celui-ci aide pour les tirages au sort, fournit les feuilles de points officielles et s'assure que maximum 15 minutes après la prestation, la feuille de points du participant soit affichée à un endroit accessible au public. Il est essentiel que le secrétariat connaisse le règlement du Globalring et entretienne un bon contact avec les juges sur le terrain.

5.10 Les juges fixeront avec le club organisateur, le matin même, l'horaire de la journée, par exemple :

- l'heure du tirage de cat. 2 et cat. 3
- la pause de midi (**maximum 1 heure**)
- la fin du concours + la proclamation

5.11 Les juges autorisent les personnes suivantes à accéder au terrain:

- 1 photographe
- 1 commissaire de ring
- 1 aide / homme-à-tout-faire
- 1 secrétaire (qui peut être juge si nécessaire)

5.12 Si le secrétaire est un juge, il s'occupera uniquement de sa tâche de secrétaire et ne participera pas au jugement du concours.

5.13 La langue internationale du Globalring est l'ANGLAIS.

Chaque juge certifié doit être capable de parler anglais afin de pouvoir communiquer avec des participants internationaux.

Aucun traducteur, coach ou coordinateur ne sera encore admis sur le terrain à partir de 2025.

5.14 Si le concours est national et qu'aucun participant étranger n'est présent, il n'est pas nécessaire que les juges maîtrisent l'anglais.

5.15 Depuis la saison 2016, il est obligatoire d'avoir 2 juges pour évaluer un concours, afin de rendre le jugement plus précis et plus fiable.

5.16 En plus de ces deux juges certifiés, un troisième juge stagiaire peut être présent.

Aucune indemnité n'est due pour ce juge stagiaire.

5.17 Les juges d'un concours sont choisis par le club organisateur.

5.18 Au moins 2 mois à l'avance, le club organisateur doit contacter les juges et également prévoir au minimum 2 hommes d'attaque brevetés.

5.19 Après la compétition, le(s) juge(s) rédigent un rapport circonstancié destiné au secrétariat du NVBK. Depuis la saison 2017, cela peut se faire via le fichier Excel mis à disposition par le NVBK.

5.20 Le club organisateur doit payer un montant forfaitaire de **25 euros (par juge)** pour la prestation de son juge.

5.21 Des brevets seront organisés régulièrement afin de permettre l'accès de nouveaux juges.

La liste des juges peut être demandée auprès du secrétaire/coordonateur du Globalring ou via le site du NVBK.

5.22 Depuis décembre 2024, Humphrey Ploeg (NL) est le responsable des juges au sein du Globalring.

Il se chargera de l'accueil et du suivi des candidats juges dans leur parcours vers la certification.

Il organisera également, à certains moments, une journée d'éclaircissement pour maintenir les juges officiellement reconnus à jour dans leur manière d'arbitrage.

5.23 Les candidatures doivent être introduites auprès du NVBK ou directement auprès du responsable des juges.

Depuis décembre 2024, ce responsable est M. Humphrey Ploeg (NL).

5.24 Un test théorique sera administré afin d'évaluer le candidat juge.

5.25 Au minimum 3 stages pratiques doivent être effectués lors de compétitions officielles, en présence d'au moins 2 juges diplômés.

5.26 Ensuite, la prestation du candidat sera discutée au sein de la commission Globalring et, si l'évaluation est positive, le candidat pourra être invité à présenter son examen pratique lors d'une compétition officielle.

5.27 Si le candidat n'est pas évalué positivement, des stages supplémentaires pourront être imposés.

5.28 Le terrain d'un concours officiel Globalring doit mesurer au minimum 40 m sur 60 m, afin de pouvoir exécuter correctement tous les exercices imposés.

Les clubs dont le terrain est plus petit que 40 × 60 ne sont pas exclus de l'organisation.

5.29 Le terrain doit être entièrement fermé ou grillagé afin que le chien ne puisse pas sortir pendant une recherche.

Le sol ne peut pas être entièrement dur (pavé ou asphalté) :

80 % du terrain doit être composé d'un sol "souple".

5.30 Chaque point de départ d'un exercice sera marqué par une bombe de peinture, du sable, des copeaux de bois, un ruban, un cadre, etc., selon les indications des juges.

5.31 Pour la garde d'un objet, deux cercles seront tracés :

- un de rayon **2 mètres**

- un de rayon **5 mètres**

5.32 Pour tous les sauts, des équerres de positionnement seront marquées afin d'indiquer la place du conducteur.

5.33 Pour l'exercice "en avant", une ligne d'au moins 20 mètres sera tracée parallèlement à la ligne de départ.

À 5 mètres de chaque extrémité, une ligne perpendiculaire ou un piquet indiquera si le chien franchit la ligne dans la zone optimale.

5.34 Le club organisateur doit mettre à disposition divers accessoires ou installations utilisables par les juges dans l'élaboration du programme.

5.35 L'organisateur mettra à disposition des juges :

- accessoires pour les attaques

- une barrière pour les attaques

- au moins 3 cabanes de recherche (mobiles autorisées)

- au moins 6 objets d'apport

- de la nourriture ou des appâts (à lancer et présents sur le terrain)

- des revolvers/pistolets : 6 mm pour cat. 1 et 9 mm pour cat. 2–3

(aux Pays-Bas, le 9 mm est interdit)

- un insigne ou petit drapeau pour l'attaque interrompue
- les feuilles de points officielles
- une distraction pour l'exercice « une minute couché »
- suffisamment d'objets à garder
- des petits blocs en bois
- appâts / nourriture
- un secrétariat
- un secrétaire (scribe)
- un abri correct pour les hommes d'attaque
- de l'eau fraîche à plusieurs endroits

5.36 À partir de la saison 2023, il n'est plus obligatoire d'avoir un chien test.

Si l'organisateur dispose toutefois d'un chien test de QUALITÉ, les juges peuvent l'utiliser pour expliquer la défense dans les trois catégories.

5.37 Si les juges doutent du travail d'un homme/femme d'attaque, ils peuvent demander qu'il/elle effectue une ou plusieurs attaques pour vérifier la qualité de son travail.

5.38 En présence d'un chien test, les juges montreront également l'exercice de marche au pied aux conducteurs des trois catégories, afin de gagner du temps lors du programme.

Les conducteurs peuvent venir regarder sur le terrain pendant la démonstration, et poser leurs questions ensuite.

5.39 Si le chien test est une femelle, elle ne peut PAS être en chaleur.

Le chien test ne participera JAMAIS au concours.

5.40 L'organisateur met également à disposition un local pour que les hommes d'attaque puissent se changer et se cacher avant, pendant et après le programme.

En cas de chaleur, l'organisateur veillera — en concertation avec les juges — à ce que les hommes/femmes d'attaque disposent de suffisamment de boissons fraîches.

5.41 L'organisateur, en concertation avec les juges, effectuera un tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage.

5.42 Les juges décident quand aura lieu le tirage au sort pour les catégories 2 et 3.

5.43 Lors d'un championnat, le tirage complet est effectué le matin, au début du concours, pour toutes les catégories.

Si une exception est prévue (par ex. tirage la veille lors d'une cérémonie d'ouverture), l'organisateur doit l'annoncer au moins 14 jours à l'avance, de manière claire et accessible à tous.

5.44 Pour l'exercice "Refus d'appâts", le club organisateur met à disposition différents types de viande ou autres aliments.

Ceux-ci peuvent être variés : viande crue ou cuite, fromage, poisson, biscuits, etc.

5.45 Nombre d'appâts à lancer :

- catégorie 1 : **1 pièce**
- catégorie 2 : **2 pièces**
- catégorie 3 : **3 pièces**

5.46 En catégories 2 et 3, il peut également y avoir des appâts déposés sur le terrain.

Cependant, jamais près des exercices où les blocs doivent être recherchés, ni dans la zone de 2 mètres de l'exercice de garde d'un objet.

5.47 Le bâton doit être en bambou.

Il peut être coupé en 3 ou 4 morceaux à l'aide d'un couteau aiguisé après avoir trempé une nuit dans l'eau (car le bambou est une plante aquatique et devient ainsi plus facile à travailler).

5.48 Le bâton ne peut pas dépasser 60 cm.

Les bâtons en fer ou en acier sont **INTERDITS**.

5.49 Les ordres peuvent être donnés dans la langue nationale du conducteur.

5.50 Le rappel peut ou doit être effectué au moyen d'un sifflet, comme annoncé lors de la présentation.

5.51 Les feuilles de points doivent être conformes au modèle original développé par le NVBK au lancement du Globalring en 2012.

5.52 Il y aura une feuille de points par participant sur le terrain.

Le secrétaire en recopiera ensuite une version propre pour **affichage dans les 15 minutes** suivant la prestation, à un endroit public accessible.

Un duplicata peut également être réalisé pour les archives du club si souhaité.

6. Championnat international

6.1

Organisé pour la première fois en 2015 sur le terrain de "De Witte Hond" à Capelle aan de IJssel, aux Pays-Bas.

L'objectif du NVBK est d'organiser chaque année un championnat international afin de permettre aux 20 meilleurs chiens de concourir pour le titre dans leur catégorie.

6.2 Il est préférable que l'organisation ait lieu chaque année dans un pays différent, afin d'assurer la visibilité de la discipline et d'attirer de nouveaux passionnés.

6.3 Pour l'organisation d'un championnat, le NVBK a élaboré un cahier des charges à partir de la saison 2018, contenant toutes les modalités nécessaires à un championnat digne de ce nom.

6.4 Si le(s) club(s) organisateur(s) ne peuvent répondre à certaines exigences, ils doivent en informer la commission Globalring, afin qu'une solution soit trouvée.

6.5 Lors de l'assemblée générale annuelle de décembre 2024, il a été décidé que le championnat international ne doit plus obligatoirement être organisé sur terrain neutre, en raison de la lourde infrastructure requise.

6.6 En août, au plus tard en septembre, la commission Globalring détermine les quotas pour les 20 chiens admis au championnat.

Chaque pays peut envoyer 2 chiens, quelle que soit leur catégorie.

6.7 La commission complète la liste jusqu'à 20 chiens, en donnant priorité aux chiens de catégorie 3.

Une extension à 2 jours est possible (ex. pour une célébration), mais augmente les coûts d'organisation.

6.8 Les normes de sélection sont les mêmes que lors du premier championnat de 2015.

La sélection est basée sur la moyenne des 3 meilleurs résultats de l'équipe chien/conducteur.

Ces résultats peuvent être obtenus dans leur propre pays, à l'étranger, ou les deux.

6.9 Seuls les 3 meilleurs résultats de la saison en cours sont pris en compte.

Les résultats précédents ne comptent plus.

6.10 Si une équipe passe en catégorie supérieure mais obtient de mauvais résultats (moins de 200 en cat. 2 ou moins de 300 en cat. 3), elle peut redescendre après maximum 2 mauvaises prestations, et éventuellement se qualifier en catégorie inférieure si elle n'est pas montée sur le podium.

6.11 En août, au plus tard en septembre, la commission désigne également les juges et les hommes d'attaque pour le championnat.

La sélection des hommes d'attaque s'effectue sur base des rapports de jugement.

Le secrétaire du Globalring contactera les hommes d'attaque actifs pour connaître leur intérêt.

Le responsable des hommes d'attaque siège aussi dans la commission.

6.12 Pour les juges, il faut vérifier qu'aucun d'eux ne participe avec un chien au championnat.

La décision appartient à la commission Globalring, où siège aussi le responsable des juges.

6.13 Décision de l'AG 2019 : il est interdit de s'entraîner sur le terrain du championnat durant les **7 jours précédant** la compétition.

6.14 Le tirage au sort peut avoir lieu :

- la veille du championnat, ou
- le matin même avant le début.

Tous les participants doivent être présents.

6.15 Les conducteurs présentant une femelle en chaleur doivent le signaler aux juges ; ces chiens passeront **en dernier** dans la journée.

6.16 Si un conducteur ne signale pas que sa femelle est en chaleur et joue quand même, il/elle sera suspendu(e) pour 2 championnats.

6.17 Les conducteurs absents au tirage ne peuvent pas participer.

Ceux ayant une raison valable (accident, panne, force majeure) peuvent être autorisés à jouer en dernier.

6.18 Les juges sont sollicités longtemps à l'avance par l'organisateur.

6.19 Pour un championnat, la désignation des juges est faite par **la commission Globalring**.

6.20 Les juges doivent maîtriser parfaitement le règlement et composer les exercices en fonction de la catégorie.

6.21 Chaque pénalité correspond soit à :

- une faute,
- un manque de compétence du chien,
- une infraction commise par le chien ou le conducteur.

6.22 Les décisions du jury sont irrévocables pour tous les cas **NON prévus** dans le règlement.

6.23 Les juges signalent le début et la fin des exercices au moyen d'un klaxon ou d'une cloche.

6.24 Ils veillent à ce que tous les chiens passent dans les mêmes conditions, et que tous les exercices soient exécutés de manière identique.

6.25 Les juges annoncent immédiatement au secrétaire :

- les pénalités,
- les points obtenus.

Le secrétaire ne peut jamais attribuer de points lui-même, même s'il est juge.

6.26 Les juges suivront régulièrement des formations afin de rester à jour sur les règles et le fonctionnement du Globalring.

6.27 Le responsable des juges surveillera en permanence la qualité des arbitrages tout au long de la saison, et interviendra si nécessaire.

6.28 Les juges doivent être capables de faire quitter le terrain à un conducteur en cas de problème grave, discussion ou comportement agressif envers un chien, les hommes d'attaque ou les juges.

6.29 En cas de comportement inapproprié ou incompatible avec la discipline de la part des hommes d'attaque, les juges doivent intervenir fermement pour éviter toute plainte et garantir le respect du règlement.

6.30 Lors d'un concours national sans participants étrangers, les juges peuvent utiliser leur langue maternelle.

Dès qu'un participant étranger est présent, le concours se déroule en anglais, langue internationale du Globalring.

6.31 Toute plainte contre un juge sera traitée via les procédures officielles du NVBK.

6.32 Depuis 2020, les femelles non en chaleur peuvent rejouer parmi les mâles lors d'une compétition officielle ou d'un championnat.

6.33 Le conducteur qui ne signale pas la chaleur de sa femelle sera suspendu pour 2 championnats.

IV. Exercices d'obéissance

1. Marche au pied sans laisse

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	6
Catégorie 2	6
Catégorie 3	6

1.1 Le conducteur suit un parcours expliqué par le commissaire de ring juste avant le début de l'exercice. Si le chien test a déjà montré le parcours, aucune explication supplémentaire ne sera donnée.

1.2 Après le signal de début, le conducteur ne peut plus parler à son chien.

1.3 À la fin de l'exercice, lorsque la trompette retentit, le conducteur doit attendre le signal du klaxon avant de toucher ou parler à son chien.

S'il ne respecte pas cela, 4 points seront retirés.

1.4 Deux arrêts auront lieu lorsque la cloche ou le klaxon sonne.

La position du chien est libre tant qu'il reste auprès du conducteur.

1.5 Si le conducteur se trompe de parcours, il reçoit une pénalité d'attitude générale (AH).

1.6 Si cette erreur est volontaire pour éviter un obstacle, tous les points de l'exercice sont perdus.

Pénalités :

Comportement	Pénalité
Le chien dépasse, s'éloigne ou traîne	-1

Le chien abandonne et ne suit plus	-6
Le conducteur se trompe de parcours	-AH
Le conducteur évite un obstacle volontairement	-6
Le chien tourne autour du maître	-1 par rotation
Le conducteur parle ou donne un ordre	-6
Le conducteur touche le chien pendant le parcours	-6

2. Absence du conducteur

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	10
Catégorie 2	10
Catégorie 3	10

2.1 Le chien est laissé au sol ou sur un support stable désigné par le commissaire.

2.2 Les juges peuvent utiliser tous les éléments présents sur le terrain : table, fosse, plate-forme, etc.

2.3 En catégorie 1, le chien doit obligatoirement être laissé couché après le signal du juge.

2.4 En catégories 2 et 3, les juges peuvent décider de laisser le chien en assis ou debout.

2.5 La minute démarre lorsque le conducteur entre totalement dans la cabane/hutte.

2.6 Le conducteur ne peut pas se retourner en marchant, ni à l'entrée de la cabane.

S'il le fait, tous les points sont perdus.

2.7 Une distraction a lieu pendant la minute.

Le chien doit rester indifférent, sans bouger ni changer de position.

Distances :

– catégorie 1 et 2 : **minimum 10 m**

– catégorie 3 : **jusqu'à 5 m**

2.8 La distraction ne peut jamais être agressive ni provocatrice.

Aucune intervention de l'homme d'attaque n'est autorisée. Elle est effectuée par le commissaire, un juge ou un aide.

Pénalités :

Comportement	Pénalité
Changement de position pendant la minute	-10
Changement de position pendant le départ du conducteur	-10
Déplacement sans changement de position	-1 par mètre
Changement de position lors du retour du conducteur	-2
Le conducteur se montre au chien	-10
Ordre irrégulier	-10

Regarder en arrière en allant vers la cabane	-10
Le chien lève les deux coudes du sol	-10
Le chien change de position alors que le conducteur marche vers la cabane	-10

3. Envoi en avant

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	12
Catégorie 2	12
Catégorie 3	12

Détail des points :

	Zone optimale	Entre piquets (5 m) et ligne perpendiculaire	En dehors de la ligne des 20 m
Catégorie 1	12	8 (-4)	0 (-12)
Catégorie 2	12	8 (-4)	0 (-12)
Catégorie 3	12	8 (-4)	0 (-12)

Règles de l'exercice

3.1 Le chien doit franchir une ligne d'arrivée, parallèle à la ligne de départ, longue de 20 mètres, et délimitée par deux piquets.

À 5 mètres à l'intérieur de ces piquets, deux lignes perpendiculaires d'un mètre définissent la zone optimale à franchir.

3.2 Ces repères peuvent être remplacés par des éléments du décor (plots, fûts, etc.).

3.3 La ligne d'arrivée est placée à 20, 30 ou 40 mètres du point de départ, selon la catégorie.

3.4 Dès que le chien franchit la ligne d'arrivée, le conducteur peut le rappeler immédiatement, sans devoir attendre le signal du juge.

3.5 L'un des juges lève le bras pour indiquer au conducteur que le chien a franchi la ligne.

3.6 Le chien dispose de 20 secondes pour revenir au conducteur.

Pénalités:

Situation	Pénalité
Ordre donné à la voix + geste	-2

Ordres supplémentaires à l'envoi (par ordre)	-4
Le chien zigzague	-1 par changement d'angle
Départ anticipé avant autorisation du juge	-4
Départ anticipé après autorisation	-2
Le chien ne franchit pas la ligne	-12
Ordre supplémentaire au rappel (un seul)	-2
Le chien ne revient pas dans les 20 sec	-12
Le chien erre pendant le retour	-AH (Attitude Générale)

4. Positions

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Nombre de positions	Points
Catégorie 1	3	10
Catégorie 2	6	20
Catégorie 3	6	20

Détail des points

Catégorie	Positions	Retour	Total
Catégorie 1	$3 \times 3 = 9$	1	10
Catégorie 2	$6 \times 3 = 18$	2	20
Catégorie 3	$6 \times 3 = 18$	2	20

Exemple pour un chien Cat. 3 :

- Assis, couché, debout correct = 9 – 1 m avancé = 8
- Coucher correct, revient ensuite au pied = 3
- **Total des points = 11**

Caractéristiques de l'exercice

4.1 L'exercice peut être effectué au sol ou sur un accessoire stable présent sur le terrain (plateforme, pont, table...).

4.2 Le chien et le conducteur doivent pouvoir se voir, à une distance dépendant de la catégorie :

- 5 m (cat. 1)
- 10 m (cat. 2)
- 15 m (cat. 3)

4.3 Le conducteur peut donner le nom du chien + la position d'un seul tenant.

Sinon, cela compte comme ordre supplémentaire.

4.4 Le conducteur a droit à 2 ordres supplémentaires par position.

4.5 Si le chien n'exécute pas la position après 3 ordres, l'exercice est terminé.

Les points des positions correctement exécutées sont maintenus.

4.6 Même règle pour la position intermédiaire.

4.7 Si le chien change de position, il faut obligatoirement recommander la position souhaitée (2 ordres supplémentaires autorisés).

4.8 Pour éviter que le chien devine la position en observant les indications du commissaire, on peut utiliser par exemple des cartes avec les positions.

4.9 En catégorie 1, le chien doit exécuter 3 positions.

À partir de la catégorie 2 : 6 positions.

Pénalités

Situation	Pénalité
Le chien change de position au moment de la position de départ	–2
Le chien n'exécute pas la position après 3 ordres	fin de l'exercice, points des positions correctes conservés
Le chien avance	–1 par mètre
Le chien revient au maître avant la fin de l'exercice	perte du retour + mètres jusqu'au conducteur (selon catégorie)

5. Refus d'appâts

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Nombre de morceaux d'appât	Points
Catégorie 1	1	5
Catégorie 2	2	10
Catégorie 3	3	10

Règles de l'exercice

5.1 En catégorie 1, 1 morceau d'appât sera proposé ou lancé vers le chien.

5.2 En catégorie 2, il y en aura 2, et en catégorie 3, 3 morceaux d'appât.

5.3 En catégories 2 et 3, des appâts peuvent être déposés sur le terrain, jusqu'à un maximum de 6 endroits, mais :

- jamais à moins de 5 mètres de la zone où les blocs doivent être recherchés,
- ni à l'intérieur du cercle de 2 mètres de l'exercice de garde d'un objet.

5.4 En catégorie 1, AUCUN appât ne peut être présent sur le terrain.

5.5 Les appâts seront identiques pour tous les chiens.

Pénalités

Comportement	Pénalité
Le chien lèche, mange ou prend l'appât en gueule	perte de tous les points
Le chien s'éloigne de l'appât lancé	–1 par mètre
Le conducteur intervient ou interfère	perte de tous les points
Le chien s'éloigne de plus de 3 mètres	perte de tous les points
Le chien change de position au retour du conducteur	–2
Le conducteur ne respecte pas le signal final	–4

6. Rapport d'un objet lancé

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	12
Catégorie 2	12
Catégorie 3	12

Règles de l'exercice

6.1 Le(s) juge(s) choisissent un objet par catégorie, en tenant compte du niveau de difficulté propre à celle-ci.

6.2 L'objet doit peser maximum 1 kg et ne peut pas être en verre ni en métal.

6.3 Dans un rayon de 5 mètres, aucun autre objet ne peut se trouver afin d'éviter toute confusion avec l'objet d'apport.

Aucun appât ni homme d'attaque ne peut se trouver dans cette zone.

6.4 Le conducteur ne peut pas déplacer ses pieds pour recevoir l'objet ramené.

- 6.5** Le chien a droit à trois reprises avant de perdre un point pour mordillement.
- 6.6** Le chien dispose de 15 secondes pour rapporter l'objet.
- 6.7** Le chronomètre démarre dès que le chien touche l'objet.
- 6.8** Un deuxième chronomètre est également lancé pour une durée maximale de 30 secondes, durée totale de l'exercice.
- 6.9** Le conducteur ne peut donner qu'un seul ordre (maximum 2 mots) pour envoyer le chien en apport.
- 6.10** Pour recevoir l'objet dans la gueule du chien, un seul ordre (max. 2 mots) est autorisé. Tout ordre supplémentaire est considéré comme ordre supplémentaire.
- 6.11** Le chien doit remettre l'objet en position assise.

Pénalités

Comportement	Pénalité
Ordre supplémentaire ou irrégulier	-12
Ordre donné avec la voix et un geste	-2
Objet ramené hors du délai	-12
Départ avant le signal du juge	-4
Départ avant l'ordre du conducteur	-2
Chien mordille / joue avec l'objet	-1 par chute
Chien laisse tomber l'objet au retour	-1 par chute
Objet non remis en position assise	-1
Objet laissé au pied du conducteur	-3
Conducteur déplace 1 ou 2 pieds	perte de tous les points
Conducteur nécessite plusieurs ordres pour prendre l'objet	-2 par ordre

7. Recherche et rapport d'un petit bloc

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	—
Catégorie 2	15
Catégorie 3	15

Règles de l'exercice

- 7.1** Les juges décident de la limite de temps pour la recherche du bloc, selon la difficulté et la taille du terrain.
- 7.2** L'objet utilisé est un petit bloc en bois de maximum 15 cm de longueur et 2 cm de largeur.
- 7.3** Le conducteur reçoit son bloc lors de la présentation aux juges. Ce bloc est marqué afin d'éviter toute discussion ultérieure.
- 7.4** Le conducteur cache le bloc hors de vue du chien.

7.5 Pendant l'exercice, le conducteur dépose le bloc à l'endroit indiqué par le commissaire de ring, dos tourné au chien.

7.6 Le bloc est placé environ à 30 mètres.

7.7 Pendant que le conducteur revient vers son chien, les 2 blocs neutres sont déposés par l'aide ou le commissaire.

7.8 Cette personne ne peut jamais avoir touché les appâts utilisés pour l'exercice du refus d'appâts.

7.9 Le bloc ne doit pas obligatoirement être posé au sol : il peut être placé sur un objet, à maximum 50 cm de hauteur.

7.10 Sur ordre du juge, le conducteur donne 1 seul ordre (maximum 2 mots) pour envoyer le chien chercher son bloc.

7.11 Le conducteur peut laisser le chien sentir sa main avant de donner l'ordre.

Toute autre action constitue une pénalité.

7.12 Le conducteur doit montrer le bloc rapporté au commissaire ou au juge pour inspection.

7.13 Le chien remet le bloc rapporté en position assise.

7.14 Le conducteur dispose d'un seul ordre (maximum 2 mots) pour prendre le bloc.

Tout ordre additionnel est un ordre supplémentaire.

Pénalités

Comportement	Pénalité
Le conducteur montre le bloc au chien	-15
Le conducteur change la position du bloc pendant le concours	-15
Ordre donné avec la voix + geste	-2
Ordre supplémentaire à l'envoi	-15
Bloc rapporté hors du temps	-15
Départ avant le signal	-4
Départ avant l'ordre	-2
Le chien laisse tomber le bloc au retour	-1 par chute
Bloc non remis en position assise	-1
Bloc lâché au pied du conducteur	-3
Le chien se déplace (max. 2 m, -1/m)	-1 par mètre
Le chien prend le mauvais bloc	-15
Le chien rapporte 2 blocs dont le bon → moitié des points	moitié des points
Le conducteur déplace un pied ou deux pour prendre le bloc	-15
Plus d'un ordre nécessaire pour prendre le bloc	-2 par ordre
Le chien abîme ou casse le bloc	-15

V. Exercices de saut

A. En catégorie 1, le conducteur peut **choisir l'un des trois sauts**.

Il doit annoncer son choix aux juges lors de la présentation.

B. En catégorie 2, **la haie est** obligatoire, mais le conducteur peut choisir entre:

- la palissade,
- ou le saut en longueur.

Si un conducteur en catégorie 2 refuse de faire la haie, il recevra **-5** points en attitude générale (depuis la saison 2016).

Directives pour le placement du chien lors des sauts:

- a.** Le conducteur choisit librement la distance à laquelle il place son chien par rapport à l'obstacle.
- b.** Le conducteur se place toujours dans l'équerre tracée au sol pour les sauts.
- c.** Le conducteur ne peut pas toucher l'obstacle (ex. : ne pas s'appuyer sur la palissade).
- d.** Si le chien quitte sa position, le conducteur peut le replacer, mais cela entraîne :
 - la perte d'une tentative,
 - + une pénalité. (-2)
- e.** Le chien a droit à trois tentatives pour chaque saut.
- f.** Le chien conserve le résultat du premier saut réussi.
- g.** Pour la haie, les trois tentatives couvrent aller + retour.
- h.** En cas de refus ou échec du retour, le chien doit être replacé exactement au point où il s'était arrêté, puis le conducteur se replace à la haie et attend le signal du juge.
- i.** En cas d'échec, le conducteur ne peut pas demander une hauteur différente.
- j.** L'ordre doit être donné à la voix uniquement, sans geste. Le conducteur peut suivre le chien du regard.
- k.** Après le saut, le conducteur peut :
 - bloquer le chien derrière l'obstacle (chien reste sur place),
 - ou l'appeler au pied (il a 10 secondes pour revenir).
- l.** Si le chien ne bloque pas alors que cela a été ordonné → pénalité.
- m.** Le chien n'est pas pénalisé s'il ne prend pas la position demandée lors du blocage.

1. Palissade

Hauteurs réglementaires et tableau des points

Hauteur	1m80	1m90	2m00	2m10	2m20	2m30
Cat 1	15	—	—	—	—	—
Cat 2	12	13	14	15	—	—
Cat 3	5	7	9	11	13	15

Caractéristiques de l'exercice :

Le mur est composé :

- en bas : d'un panneau plein fixe jusqu'à 1 m,
- au-dessus : de planches empilées de 10 cm de haut, 27–30 mm d'épaisseur, non rabotées.

Largeur : **1,50 m à 1,90 m**.

Derrière le mur, une pente reçoit le chien à la descente, fixée depuis 1,70 m de hauteur et s'étendant à env. 1,20 m du mur.

Des tasseaux y sont placés tous les 30 cm.

→ Pas de saut retour pour la palissade.

2. Saut en longueur (Saut de distance)

Longueurs réglementaires et points

Longueur	3m00	3m50	4m00
Cat 1	15	—	—
Cat 2	10	15	—
Cat 3	12	16	20

Caractéristiques :

Pas de fosse.

Structure composée :

– d'un cadre de 3 planches :

- 1 planche frontale de 2 m × 10 cm,
- 2 planches latérales de 3 m (10 cm → 20 cm).

– recouverte de tubes plastiques ou élastiques, uniquement avec matériaux non dangereux.

– **une tapis-clé** de 1,95 m × 1 m glisse dans le cadre pour ajuster 3 m, 3,5 m ou 4 m.

Si le chien passe dans le cadre, pénalité **–4**, perte d'une tentative, et il doit recommencer.

3. La haie (moulinet)

Hauteurs réglementaires et points

Hauteur	1m00	1m10	1m20
Cat 1	15	—	—
Cat 2	16	20	—
Cat 3	12	16	20

Caractéristiques :

La haie est composée :

- d'un panneau mobile (1,50 m × 60 cm) monté sur des axes,
- placé dans des étriers soudés à la base,
- surmonté d'une barre tournante de 30 cm.

Elle doit tomber facilement, sans danger pour le chien.

Aucune fosse avant ou après.

Déroulement :

Après le saut aller :

- le conducteur peut **bloquer** le chien (1 ordre, geste = -2 points),
- ou attendre le retour ordonné par le juge.

Après le retour peut suivre un appel au pied.

Pénalités pour les sauts (toutes catégories)

Comportement	Pénalité
Départ avant le klaxon (perte d'une tentative)	-4
Départ avant l'ordre (ex. au klaxon)	-2
Ordre voix + geste	-2
Refus (aller ou retour)	-2
Échec (aller ou retour)	-2
Chien ne bloque pas	-2
Ordre supplémentaire (blocage, placement, rappel)	-2

Ordre supplémentaire pour sauter	−5
Ne revient pas dans les 10 sec au pied	−2
Le chien touche la haie	−1
Le chien s'appuie sur la haie	−2
Conducteur mal positionné	perte de tous les points
Conducteur touche l'obstacle	perte de tous les points

VI. Exercices de mordant

1. Attaque frontale avec bâton

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Condition	Points
Catégorie 1	Sans obstacle	50
Catégorie 2	Avec obstacle	40
Catégorie 3	Avec obstacle	50

Détail des points

Catégorie	Départ	Attaque	Retour	Total
Catégorie 1	10	30	10	50
Catégorie 2	10	20	10	40
Catégorie 3	10	30	10	50

Caractéristiques

Durée : 10 secondes

Distance :

- 30 m (cat. 1)
- 40 m (cat. 2)
- 50 m (cat. 3)

1.1 En catégorie 1, l'attaque se déroule en terrain ouvert, sans barrage.
Le barrage est introduit à partir de la catégorie 2.

1.2 Le barrage :

- hauteur max. **80 cm**,
- largeur min. **8 m**,
- doit être constitué de matériaux non dangereux : paille, tonneaux en plastique, pneus...
- jamais de métal ou objets dangereux.

1.3 En catégories 2 et 3, l'homme d'attaque provoque le chien à ± 5 m devant le barrage, puis retourne 5 m derrière celui-ci.

1.4 Le juge ne donne le signal de départ que lorsque l'homme d'attaque est correctement positionné derrière le barrage.

1.5 L'homme d'attaque ne peut JAMAIS esquiver le chien au moment du mordant.

Il ne doit pas se décaler lorsque le chien saute.

1.6 Si le chien dépasse l'homme d'attaque, celui-ci peut éviter le choc en utilisant les baguettes, ou en retirant bras/jambes.

1.7 Cette attaque est obligatoire dans l'évaluation des candidats hommes d'attaque.

Ils doivent prouver leur maîtrise de ce mouvement.

1.8 Si le chien attrape accidentellement les baguettes dans la gueule, l'homme d'attaque doit le laisser recracher, jamais retirer les baguettes de force (bambou tranchant).

1.9 Pour les chiens mordant aux jambes, l'homme d'attaque garde le genou au moins 30 cm du sol.

1.10 Les juges peuvent demander une charge : l'homme d'attaque fait 2 pas en avant au moment de l'entrée du chien.

(Mouvement dangereux, à éviter si possible.)

1.11 En catégorie 1, l'homme d'attaque ne peut pas tourner ou pivoter constamment avec le chien en prise.

1.12 L'homme d'attaque arrête son action au rappel du conducteur (voix ou sifflet), jamais au klaxon du juge.

1.13 En catégorie 1, le conducteur peut indiquer qu'il ira chercher son chien à l'homme d'attaque (garde au ferme).

Si le chien revient vers son maître, il perd les 10 points de retour.

1.14 Esquiver est strictement interdit dans cette attaque — sauf si le chien dépasse l'homme d'attaque ou perd sa prise.

1.15 Des obstacles variés peuvent être utilisés : ballots de paille, bac d'eau, rideaux de bouteilles ou rubans, pneus...

Hauteur max. **80 cm**, largeur min. **8 m**.

Ne doit jamais représenter un danger.

1.16 L'homme d'attaque doit se placer au moins 5 m derrière l'obstacle.

Le juge ne peut jamais autoriser une charge sur la trajectoire d'un chien sautant l'obstacle

Pénalités (Attaque frontale avec bâton)

Comportement	Pénalité
Départ avant le klaxon	–10
Deuxième départ avant klaxon	perte de tous les points
Départ avant l'ordre	–5

Ordre supplémentaire au départ	-10
Comportement irrégulier	-10
Par seconde sans prise	-3
Déplacement rapide dans la prise	-1 par mouvement
Nabeet après rappel	-2
Ordre supplémentaire au retour	-5
Pas en prise au rappel	-5 + secondes sans prise
Pas de retour après 30 sec	-10
Irrégularité après retour	-10
Chien ne part pas / ne mord pas (exercice interrompu)	perte de tous les points
Conducteur quitte la ligne de départ	perte de tous les points
Le conducteur utilise l'attaque comme entraînement	perte de tous les points
Chien hésite devant l'obstacle	-5
Chien contourne l'obstacle	-15
Chien ralentit/freine à l'entrée	-5

2. Attaque frontale avec accessoire

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	—
Catégorie 2	40
Catégorie 3	50

Détail des points par catégorie

Catégorie	Départ	Attaque	Retour	Total
Catégorie 2	10	20	10	40
Catégorie 3	10	30	10	50

Caractéristiques de l'exercice

2.1 La distance de l'exercice est de **30 mètres**.

2.2 Toutes les règles sont identiques à celles de l'attaque frontale avec bâton, à la seule différence que le bâton est remplacé par un autre accessoire choisi par le juge.

➤ Il peut s'agir de n'importe quel objet, à condition que :

- il soit sans danger pour le chien,
- il ne bloque pas la vision du chien vers l'homme d'attaque.

2.3 Le chien doit démontrer son courage lorsqu'il traverse ou franchit l'accessoire.

2.4 L'accessoire utilisé doit avoir une ouverture minimale de 60 cm.

2.5 L'accès à l'homme d'attaque ne peut jamais être totalement bloqué.

- Deux sacs plastiques ne peuvent PAS être utilisés (aucune ouverture pour passer).

2.6 Les objets suivants sont strictement interdits :

- métal, acier,
- bois dur,
- verre,
- objets pointus ou dangereux.

2.7 L'homme d'attaque ne peut JAMAIS utiliser l'accessoire pour repousser ou esquiver le chien, sauf dans deux cas bien précis:

- Si le chien le dépasse à l'entrée,
- si le chien **perd sa prise** pendant l'attaque.

3. Attaque en fuite avec coups de feu

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	50
Catégorie 2	30
Catégorie 3	30

Détail des points par catégorie

Catégorie	Départ	Attaque	Retour	Total
Catégorie 1	10	30	10	50
Catégorie 2	10	10	10	30
Catégorie 3	10	10	10	30

Caractéristiques de l'exercice

Distance :

- 30 m pour la Cat. 1
- 40 m pour les Cat. 2 et 3

Durée : 10 secondes

Déroulement de l'exercice

3.1 L'attaque se déroule en ligne droite, pour toutes les catégories.

3.2 L'homme d'attaque provoque le chien à environ 10 mètres ou à la distance indiquée par le juge.

Pour la Catégorie 3, l'homme d'attaque tire un premier coup de feu pendant la provocation, accompagné d'une menace vocale, avant de s'enfuir.

3.3 Lorsque l'homme d'attaque est à ± 5 mètres de sa position finale, le juge donne le signal sonore pour l'envoi du chien.

3.4 Arrivé à la position indiquée, l'homme d'attaque se retourne face au chien.

Déroulement selon les categories

Catégorie 1

3.5 L'homme d'attaque ne doit jamais esquiver lors de cette attaque.

3.6 Lorsque le chien est en prise, l'homme d'attaque tire 2 coups de feu à un angle de 45°.

3.7 Catégorie 1 utilise un revolver 6 mm.

3.8 Il ne doit jamais tirer à côté de la tête du chien.

3.9 Si le chien mord le bras tenant le revolver, l'homme d'attaque doit d'abord changer l'arme de main, puis tirer.

3.10

L'action cesse immédiatement lorsque le conducteur rappelle ou siffle son chien.

Catégorie 2

3.3.a En Cat. 2, un 9 mm est utilisé.

(Interdit aux Pays-Bas → utilisation du 6 mm.)

3.4.a L'homme d'attaque, une fois retourné, tire un premier coup de feu.

3.5.a Il ne peut jamais esquiver à l'entrée du chien.

3.6.a Lorsque le chien mord, l'homme d'attaque tire un deuxième coup de feu à 45°.

3.7.a Il ne tire jamais près de la tête du chien.

3.8.a Si le chien mord le bras tenant l'arme → changement de main obligatoire avant tout tir.

3.10.a L'homme d'attaque cesse son action dès le rappel ou le coup de sifflet du conducteur.

Catégorie 3

3.3.b Cat. 3 utilise également un **9 mm** (ou 6 mm aux Pays-Bas).

3.4.b Les mêmes règles de sécurité s'appliquent que pour Cat. 2.

3.5.b Aucune esquive n'est autorisée à l'entrée du chien.

3.6.b Une fois la prise installée, l'homme d'attaque tire le deuxième coup de feu à 45°.

3.7.b Il ne doit jamais tirer à côté de la tête du chien.

3.8.b Si le chien mord le bras tenant l'arme, décaler l'arme dans l'autre main avant de tirer.

3.9.b L'action cesse au rappel du conducteur.

Pénalités (Attaque en fuite avec tirs)

Comportement	Pénalité
Départ avant klaxon	−10
Deuxième départ avant klaxon	perte de tous les points
Départ avant ordre	−5
Ordre supplémentaire pour le départ	−10
Comportement irrégulier	−10
Par seconde sans prise	−3
Déplacement rapide pendant la prise	−1 par déplacement
Nabeet après rappel	−2
Ordre supplémentaire au retour	−5
Pas en prise au rappel	−5 + secondes sans prise
Pas de retour après 30 sec	−10
Irrégularité après le retour	−10
Chien ne part pas / ne mord pas	perte de tous les points
Conducteur quitte la ligne de départ	perte de tous les points
Conducteur utilise l'exercice comme entraînement	perte de tous les points
Hésitation devant l'obstacle	−5
Chien contourne l'obstacle	−15
Ralentissement / freinage à l'entrée	−5

4. Attaque interrompue

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	—
Catégorie 2	—
Catégorie 3	30

Détail des points (Catégorie 3)

Départ	Attaque	Total
10	20	30

Déroulement de l'exercice

4.1 L'attaque s'effectue en **ligne droite**.

4.2 L'homme d'attaque provoque le chien à ± 10 mètres, ou à la distance fixée par le juge.

Il tire un premier coup de feu, accompagné d'une menace vocale, comme prescrit par le juge, avant de s'enfuir.

4.3 Lorsque l'homme d'attaque est à environ 5 mètres de sa position finale, le juge donne le signal sonore pour envoyer le chien.

4.4 L'homme d'attaque se retourne à la position indiquée, facing le chien.

4.5 Si le chien mord, l'homme d'attaque arrête immédiatement son travail, afin que le conducteur puisse rappeler son chien.

4.6 Si le chien ne mord pas, l'homme d'attaque continue de bouger, et ne s'arrête que lorsque :

- le chien est revenu vers son conducteur,
- et que le juge met fin à l'exercice.

Pénalités

Comportement	Pénalité
Départ avant klaxon	–10
Deuxième départ avant klaxon	perte de tous les points
Départ avant ordre	–5
Ordre supplémentaire au départ	–10
Le chien mord (interdit en attaque interrompue)	–30
Rappel correct dans les 3 mètres	aucune pénalité
Par mètre supplémentaire (> 3 m)	–2

Deuxième ordre de rappel	-5
À partir du troisième ordre →	perte de tous les points
Comportement irrégulier (départ / exercice)	-10

5. Recherche et escorte de l'homme d'attaque

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Découverte	Accompagnement	Total
Catégorie 2	10	30	40
Catégorie 3	10	30	40

Caractéristiques

5.1 Il y aura au minimum 3 cachettes sur le terrain, qui peuvent être mobiles (tentes).

Toute cachette présente sur le terrain peut être utilisée par les juges.

5.2 Les juges déterminent le temps de recherche accordé au chien, selon la difficulté et la taille du terrain.

5.3 Un juge doit pouvoir observer le comportement du chien dans la cachette, notamment s'il mord ou non.

5.4 Il y aura toujours un juge présent à la cachette où se trouve l'homme d'attaque.

5.5 Si le chien quitte la cachette après avoir trouvé l'homme d'attaque, le juge peut lui ordonner de faire une fuite, gagnant ainsi plusieurs mètres.

5.6 L'homme d'attaque doit suivre le même trajet imposé par les juges pour chaque chien, et utiliser la même difficulté (obstacle, direction, séquence).

5.7 En Cat. 2 : l'homme d'attaque peut utiliser 1 barrage.

En Cat. 3 : il peut en utiliser **2**, selon le programme des juges.

5.8 L'homme d'attaque effectuera 3 tentatives de fuite, avec une allure naturelle et un comportement identique pour chaque chien.

5.9 L'homme d'attaque ne doit jamais attirer le chien dans une fosse ni utiliser les appareils de saut.

5.10 Après la 3e fuite, l'homme d'attaque marche encore quelques mètres jusqu'au signal du juge. Le conducteur peut alors ordonner le blocage.

5.11 Le chien doit garder l'homme d'attaque pendant 5 secondes, avant que le juge ne donne le rappel.

Déroulement de l'exercice

5.12 Le conducteur et son chien sont amenés par le commissaire à un endroit où le chien ne peut pas voir l'homme d'attaque se cacher.

En cas de forte chaleur, cet endroit peut permettre au chien de boire.

5.13 Sur signal du juge, le commissaire accompagne l'équipe vers le faux départ.

5.14 Lorsque l'équipe est prête, le juge donne le klaxon pour aller vers le vrai départ.

5.15 Dès que le chien découvre l'homme d'attaque, le conducteur marche à allure normale vers la cachette. Courir entraîne une pénalité d'attitude générale.

5.16 Le conducteur s'arrête à 3 mètres de la cachette et ordonne à l'homme d'attaque de sortir, sur ordre du juge.

5.17 Si le chien découvre l'homme d'attaque mais ne jappe pas dans le temps imparti, il perd les points de découverte (−10), mais peut continuer l'accompagnement.

5.18 Si le chien revient près du conducteur (dans les 3 mètres) avant la fin du délai, le conducteur peut donner un second ordre, mais cela entraîne −10 points.

5.19 Si le chien quitte le terrain, même clôturé, le conducteur peut le rappeler. Le chronomètre est arrêté, puis redémarré lorsque le chien est renvoyé.

5.20 Lors des fuites, l'homme d'attaque doit laisser les bras naturellement visibles, jamais les cacher (afin de ne pas défavoriser un mordeur bras par rapport à un mordeur jambes).

5.21 Si le chien relâche durant la fuite, l'homme d'attaque continue de fuir et peut repousser le chien.

5.22 Le conducteur doit rester à minimum 3 mètres de l'homme d'attaque pendant tout l'accompagnement.

5.23 Le conducteur peut bloquer le chien après chaque fuite, puis après la 3e fuite, il y a encore un petit déplacement **+ 5 secondes de garde**.

5.24 Le rappel peut se faire au sifflet, si annoncé lors de la présentation.

5.25 Si le chien quitte le terrain et trouve le 2e homme d'attaque, aucune pénalité n'est appliquée :
→ le 2e homme d'attaque prend la relève pour le transport.

Pénalités

Comportement	Pénalité
Ordre supplémentaire pour l'envoi en recherche	−10
Le chien ne part pas malgré le 2e ordre	−40
Le chien ne découvre pas dans le temps imparti	−40
Le chien ne jappe pas après découverte	−10
Le chien mord dans la cachette	−5
Conducteur court vers la cachette	−2
Chaque nabeet pendant fuite/accompagnement	−2
Chaque ordre supplémentaire lors des nabeets	−2
Le chien quitte l'homme d'attaque	−1/mètre
Le chien laisse l'homme d'attaque fuir	−1/mètre
Conducteur ne respecte pas la distance de 3 m	−10
Conducteur gêne l'homme d'attaque en fuite	−30
Le chien ne garde pas 5 secondes	−5
Le chien jappe pendant la recherche (sans découverte)	−5

6. Défense du conducteur

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	30
Catégorie 2	30
Catégorie 3	30

Caractéristiques

- 6.1** Pendant l'exercice, il y aura toujours une rencontre entre le conducteur et l'homme d'attaque, qui établira un contact physique (poignée de main).
- 6.2** L'homme d'attaque peut dire "bonjour" au conducteur, qui peut répondre brièvement.
- 6.3** Le second homme d'attaque peut également donner une poignée de main au conducteur.
- 6.4** Les difficultés imposées au chien augmentent par catégorie.
- 6.5** Pour toutes les catégories, l'agression de l'homme d'attaque doit être claire et franche, réalisée avec les deux mains sur les épaules du conducteur.
- 6.6** Lors du contact, l'homme d'attaque maintient la pression pendant 2 secondes.
- 6.7** Si le chien ne mord pas dans les 2 secondes, il perd tous les points de l'exercice.
- 6.8** Le juge tiendra compte des obstacles éventuels derrière lesquels le chien pourrait se trouver au moment de la défense.
- 6.9** Le scénario de la défense est expliqué une fois pour toutes lors du passage du chien test ou via une explication orale avant la compétition.
- 6.10** Cette explication peut aussi être faite sans chien test, en présence des hommes d'attaque, afin de pouvoir répondre aux questions des conducteurs.
- 6.11** Si pendant l'exercice le chien s'empare de l'homme d'attaque en transport, celui-ci peut l'emmener jusqu'à 10 mètres. Le juge arrêtera alors immédiatement l'exercice.
- 6.12** Le chien doit toujours suivre au pied du conducteur, à droite ou à gauche.
Il ne peut jamais passer entre les jambes du conducteur.
- 6.13** Le second homme d'attaque doit rester à minimum 3 mètres du premier pendant le contact.
- 6.14** Lorsque le chien mord, le conducteur doit immédiatement se retirer d'au moins 3 mètres de l'homme d'attaque.
- 6.15** Le conducteur ne peut PAS encourager le chien pendant la prise.
- 6.16** Après le lâcher, le chien doit garder l'homme d'attaque 5 secondes avant que le juge ne donne le rappel.

Règle spécifique Catégorie 1 (depuis 2016)

- 6.17** Si le chien mordille légèrement l'homme d'attaque pendant le parcours (avant le contact) → -5 points, et le chien doit reprendre seul sa route vers son conducteur sans aide. Il perd également **le nombre de mètres** par lesquels il reste en arrière. Si le chien effectue une morsure sérieuse pendant le parcours → -15 points et perte des mètres.
Si le conducteur donne un seul ordre dans ces situations → perte de tous les points.

❖ Ces règles ne s'appliquent qu'aux chiens de catégorie 1.

Pénalités

Comportement	Pénalité
Conducteur parle au chien	-30
Chien mord avant ou pendant la poignée de main (sauf exception Cat. 1)	-30
Chien mord après la poignée de main → par mètre jusqu'à l'agression	-2/mètre
Chien s'éloigne du maître	-1/mètre
Chien s'éloigne de plus de 10 mètres	-30
Chien attaque un tiers	-30
Chien ne défend pas dans les 2 secondes	-30
Conducteur encourage le chien ou reste à < 3 m	-30
Nabeet (morsure supplémentaire)	-2 par nabeet
Lâcher après 2 ^e ordre	-10
Lâcher après 3 ^e ordre	-30
Chien ne garde pas 5 secondes	-5
Chien ne revient pas en 10 secondes	-5
Conducteur fait une erreur de parcours	-6
Conducteur modifie le parcours pour éviter un obstacle	-30

7. Garde d'un objet

Répartition des points par catégorie

Catégorie	Points
Catégorie 1	—
Catégorie 2	—
Catégorie 3	30

Caractéristiques

- 7.1** L'objet est placé au centre d'un cercle de 2 mètres de rayon.
Un deuxième cercle concentrique de 5 mètres de rayon est également tracé.
- 7.2** Les juges expliquent aux hommes d'attaque leur passage respectif.
- 7.3** L'homme d'attaque qui n'est pas actif doit rester à au moins 10 mètres.
- 7.4** L'exercice comporte trois tentatives pour voler l'objet.
- 7.5** Toutes les pénalités sont cumulatives.
- 7.6** Si l'objet est volé, le chien perd tous les points pour la garde (30).
- 7.7** Lors d'une des trois tentatives, l'homme d'attaque utilisera un accessoire pour intimider le chien.
L'accessoire doit être traversable et ne peut jamais servir de bouclier.
- 7.8** L'accessoire utilisé ne peut pas être le même que celui utilisé dans les attaques.
- 7.9** En général, le juge veillera à ce que l'accessoire soit utilisé lors de la troisième tentative, afin d'éviter toute confusion si l'accessoire reste dans les cercles.
- 7.10** Dès que l'homme d'attaque entre dans le cercle de 2 mètres (même avec un seul pied), il peut esquiver le chien.
Il ne peut pas reculer.
- 7.11** Si l'accessoire est long (max. 1 mètre), l'homme d'attaque peut esquiver dès que l'accessoire pénètre dans le cercle de 2 mètres.
- 7.12** Une fois dans le cercle de 2 mètres, l'homme d'attaque dispose de 30 secondes pour tenter de voler l'objet.
- 7.13** Dans le cercle de 2 mètres, il peut intimider, esquiver, ou pousser le chien vers l'extérieur du cercle.
- 7.14** Si le chien attaque entre 2 et 5 mètres, l'homme d'attaque peut utiliser son accessoire pour barrer.
Le chien doit montrer son courage et atteindre l'homme d'attaque malgré l'accessoire.
- 7.15** Dès que le chien mord, où que ce soit dans les cercles, l'homme d'attaque reste immobile pendant 2 secondes, puis recule.
- 7.16** Si le chien mord en dehors du cercle de 5 mètres, l'exercice s'arrête immédiatement et l'homme d'attaque ne doit plus rester immobile.
- 7.17** Si l'homme d'attaque arrive à voler l'objet et que le chien mord ensuite, il doit poser l'objet à l'endroit exact où le chien mord, puis reculer.
- 7.18** Si l'homme d'attaque hésite plus de 30 secondes dans le cercle de 2 mètres, le juge peut l'appeler à revenir et donner l'avantage au chien.
- 7.19** Si le chien mord l'accessoire, l'homme d'attaque peut tirer le chien hors des cercles.
- 7.20** L'homme d'attaque doit exécuter exactement les mêmes actions pour chaque chien, sous l'œil des juges.
- 7.21** Les cercles sont des repères visuels, ils servent uniquement à évaluer les distances.

Déroulement de l'exercice

- 7.22** Le conducteur ordonne au chien de garder l'objet dans le cercle de 2 mètres, puis se rend au poste (cabane).
- 7.23** Dans le cercle de 5 mètres, l'homme d'attaque reste neutre.
- 7.24** Dès qu'il entre dans les 2 mètres, il teste la vigilance du chien :
– esquives,

- intimidations,
 - menaces imposées par les juges.
- 7.25** L'homme d'attaque dispose de 30 secondes dans le cercle de 2 mètres pour tenter de voler l'objet.
- 7.26** Si le chien mord, l'homme d'attaque reste 2 secondes immobile, puis recule.
- 7.27** Si le chien mord après que l'homme d'attaque a pris l'objet, il doit poser l'objet à l'endroit de la morsure.
- 7.28** Si le chien mord l'objet lui-même, l'homme d'attaque peut tirer le chien hors du cercle de 2 m, ce qui entraîne la fin de l'exercice pour « manque de défense ».
- 7.29** Pour déterminer la distance de la morsure, on tient compte de la position de l'homme d'attaque, pas du chien :
- s'il a un pied dans les 2 m → pas de pénalité,
 - morsure à 4 m (entre cercle 2m et 5 m) → **–5 points**.
- 7.30** Le conducteur ne peut pas regarder en arrière en marchant vers la cabane ni en entrant.
- 7.31** Si le chien détruit l'objet → tous les points perdus.

Pénalités

Situation	Pénalité
Chien mord dans le cercle de 2 m, sans atteindre l'objet	aucune pénalité
Chien mord dans le 2 m et se laisse tirer jusqu'au bord	aucune pénalité
Chien mord dans le 2 m et est tiré hors du 2 m	–1/mètre
Chien mord dans le 2 m mais se laisse tirer au-delà de 5 m	–15
Chien est tiré hors du 5 m et ne lâche pas après 10 s	–30
Objet volé puis chien mord → pénalité selon distance (1/m)	–1/mètre
Objet volé puis morsure entre 5 et 10 m	–15
Objet volé puis morsure au-delà de 10 m	–30
Chien mord entre 2 et 5 m	–5
Chien attaque au-delà de 5 m → fin exercice	–30
Chien revient au centre dans les 2 m après 3 ^e tentative	aucune perte
Chien revient entre 2 et 5 m après 3 ^e tentative	–AH
Chien revient au-delà de 5 m après 3 ^e tentative	–15

VII. Tableau des points

Tableau général des exercices par catégorie

Exercices	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Marche au pied	6	6	6
1 minute d'absence	10	10	10
Refus d'appâts	5	10	10
En avant (envoi)	12	12	12
Apport (rapport d'objet)	12	12	12
Positions	10	20	20
Bloc à rapporter	—	15	15
Palissade	15	15	15
Haie	15	20	20
Saut en longueur	15	15	20
Attaque avec bâton	50	40	50
Attaque en fuite	50	30	30
Défense du conducteur	30	30	30
Recherche	—	40	40
Attaque avec accessoire	—	40	50
Attaque interrompue	—	—	30
Garde d'un objet	—	—	30
TOTAL :	200	300	400

Historique des mises à jour du règlement

- Rédigé et révisé par **Francis Lemmens NOVEMBRE 2013**
- 1ère mise à jour : **06/04/2014**
- 2ème mise à jour : **22/11/2016**
- 3ème mise à jour : **11/11/2017**
- 4ème mise à jour : **08/12/2018**
- 5ème mise à jour : **22/10/2022**
- 6ème mise à jour : **29/12/2024**
- 7ème mise à jour : **13/12/2025**